



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION, DE
LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION
CENTRE D'EXPERTISE ET DE RESSOURCES
TITRES (CERT)

N° **12 - - 184**

Affaire suivie par : Mme Marlène BAUDIN
☎ : 05.96.59.78.41
✉ : marlene.baudin@martinique.pref.gouv.fr

Fort de France, le **02 MARS 2018**



Monsieur le Recteur,

Depuis le 23 mars 2017, le Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) de la Martinique traite les demandes de titre d'identité et de voyage des départements de la Martinique, de la Guadeloupe et des Collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Comme chaque année, le second trimestre verra certainement un pic d'activité en matière de demande de CNI et passeport, correspondant notamment à l'approche des examens scolaires.

Dans la perspective d'anticiper au mieux le bon traitement de ces dossiers, je vous remercie de bien vouloir sensibiliser les futurs candidats aux examens du brevet des collèges et du baccalauréat sur la nécessité d'engager dès à présent les démarches nécessaires à la délivrance d'un titre d'identité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet

**RECTORAT DE LA MARTINIQUE
BUREAU DU COURRIER**

POUR ACTION :

COPIE POUR INFORMATION :

Franck ROBINE